

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

DURÉE :
1 jour
(7 heures)

■ OBJECTIFS

Mettre à jour et actualiser les compétences et connaissances du Sauveteur Secouriste du Travail afin qu'il puisse :

- Intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession,
- Apporter les premiers secours
- Déterminer les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

■ **PRÉREQUIS** : Avoir suivi la formation initiale Sauveteur Secouriste du travail.

■ **PUBLIC** : Toute personne ayant besoin de mettre à jour ses connaissances en secourisme du travail et ayant participé à la formation « sauveteur secouriste du travail » précédemment.

Programme

NOMBRE DE PARTICIPANTS :
De 4 à 10 personnes maximum

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident

Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- Reconnaître suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée

Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- Savoir transmettre aux secours appelés ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime

Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la (les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre

- Vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés



Faire de l'Emploi notre Label

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise ou établissement.

Être capable de situer son rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise

Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- Être capable de supprimer ou réduire ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses

Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise

ÉVALUATION

Une évaluation certificative est mise en place lors du maintien actualisation des compétences du SST.

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification SST figurant au document de référence et transcrits dans une grille de certification.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 5 décembre 2002, les titulaires du certificat de sauveteur secouriste du travail à jour dans leurs obligations de formation continue sont réputés détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1).

Les titulaires d'un certificat APS (acteur prévention secours) sont réputés détenir le certificat SST et peuvent participer à un MAC SST. Dans cette hypothèse, le MAC ne leur permettra de maintenir et d'actualiser leurs compétences qu'en **sauvetage secourisme du travail**.

Taux de réussite à la certification en 2019 : 100%



Faire de l'Emploi notre Label

Modalités et délais d'accès :

Inter : Limoges

04/09/2020

25/09/2020

09/11/2020

Inter : Brive

15/10/2020

Intra : Dans vos locaux

Calendrier fixé avec l'entreprise (15 jours sont nécessaires avant le début de la formation pour enregistrer la session dans l'outil national de gestion FORPREV)

Dossier d'inscription à réaliser auprès de nos services

Coût de la formation

Inter : 155 € Nets / Personne

Intra : 750 € / Jour / Groupe (de 4 à 10 personnes)

Formation éligible au CPF

Financement

Vous êtes salarié ou agent public vous pouvez demander une prise en charge financière :

- Soit à votre employeur dans le cadre du **Plan de Développement des Compétences** de votre entreprise / établissement
- Soit dans le cadre de votre **Compte Personnel de Formation (CPF)**
moncompteformation.gouv.fr

Vous êtes demandeur d'emploi

- par le biais de votre **Compte Personnel de Formation (CPF)** et/ou **Pole Emploi**

Accessibilité personnes en situation de handicap

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
Si besoin, adaptation du contenu et des moyens en terme d'accessibilité.

■ **INTERVENANT** : Moniteurs SST à jour de leur MAC (Maintien, Actualisation des compétences)

■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Révisions théoriques.

Mises en situations avec mannequins (nourrisson - enfant - adulte)

D.A.E. (défibrillateur Automatisé Externe)

Utilisation d'un vidéo projecteur (POWERPOINT) comme fil rouge

Document mis à jour le 20/07/2020